

# **La 2<sup>e</sup> phase de l'AIMEL III commence**

Après le 46<sup>e</sup> Chapitre général, l'AIMEL III a pour tâche de poursuivre son travail pour contribuer à transformer des vies.

Ainsi, les délégués de l'AIMEL III se réuniront virtuellement le 28 juin (9h00 ou 17h00) -heure de Roma- pour se mettre d'accord sur la manière de concevoir des lignes d'action pertinentes.

**Courage! Parce qu'ensemble, nous rendons les choses possibles ».**